BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIER MINISTRE
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction de l'information légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr
-

BODACC « A »

Annonce n° 2228

75 – PARIS

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE PARIS

Ventes et cessions

447 549 379 RCS Paris.
TWEETER.
Forme : Société à responsabilité limitée.
Capital : 2298948.06 EUR.
Adresse : 11, boulevard de Clichy, 75009 Paris.
Précédent propriétaire : 331 192 708 RCS Paris. **OVERDRIVE.**
Oppositions : Article L.236-14 du code de commerce.
Commentaires : Avis au Bodacc relatif au projet commun de fusion nationale. Société absorbante : TWEETER Forme : Société à responsabilité limitée Adresse du siège : 11 boulevard de Clichy 75009 Paris Capital : 2298948.06 EUR Numéro unique d'identification : 447549379 Lieu d'immatriculation : Paris. Société absorbee : OVERDRIVE Forme : Société à responsabilité limitée Adresse du siège : 39/41 rue Victor Massé 75009 Paris Capital : 1102800.00 EUR Numéro unique d'identification : 331192708 Lieu d'immatriculation : Paris. Evaluation de l'actif et du passif dont la transmission à la société absorbante est prévue : actif de 8822288.00 EUR - passif de 1068581.00 EUR. Rapport d'échange des droits sociaux : Les associés de la Société Absorbée recevront en échange de 919 parts sociales de la Société Absorbée, 271 parts sociales de la Société Absorbante. En conséquence, TWEETER procédera à une augmentation de son capital social d'un montant de 1 854 211,81 Euros, pour le porter de 2 298 948,06 Euros à 4 153 159,87 Euros, par création de 271 parts sociales nouvelles d'une valeur nominale de 6 842,11 Euros chacune qui seront directement attribuées aux associés de la Société Absorbée, à raison de 44 parts sociales de OVERDRIVE pour 13 parts sociales de TWEETER. Prime de fusion: La différence entre la valeur nette des biens et droits apportés 7 753 707 Euros et la valeur nominale des parts sociales qui seront créées par TWEETER au titre de l'augmentation de capital susvisée, 1 854 211,81 Euros, égale en conséquence à 5 899 495,19 Euros, constituera une prime de fusion qui sera inscrite au passif du bilan de TWEETER. Date du projet commun de fusion : 17.01.2022. Date et lieu du dépôt du projet au RCS au titre de chaque société participante : Pour la société TWEETER : 07.02.2022 (au greffe du tribunal de commerce de Paris). Pour la société OVERDRIVE : 04.02.2022 (au greffe du tribunal de commerce de Paris)..